

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SET
SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIES
DU TARN



territoire
d'énergie
TARN

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Synthese de l'année 2020 pour
Territoire d'Énergie Tarn

AVANT-PROPOS 4



Le mot du Président

SYNTHESE FINANCIERE 6



Évolutions pour l'année 2020

FAITS MARQUANTS 14



Organisation de la structure

NOS ACTIVITES 9



Qualité de la distribution



L'année 2020 en bref



Groupement d'achat en énergie

2020

AVANT-PROPOS

«Une politique énergétique audacieuse»

Une ambition conservée en dépit de la crise sanitaire.

L'année 2020 restera marquée par l'épidémie de Covid-19 dont les répercussions économiques et sociales ont été particulièrement inédites.

Malgré cela, Territoire d'Energie Tarn a su faire face en assurant la continuité de ses missions de service public, en s'adaptant avec la plus grande réactivité aux consignes sanitaires, en veillant à la sécurité et à la santé de son personnel, et en gardant des objectifs de progrès malgré ces circonstances exceptionnelles.

Nous avons su agir collectivement afin de permettre à l'ensemble de nos activités de fonctionner pendant l'état d'urgence sanitaire, avec aussi une réalisation à distance et une organisation spécifique.

Effectuée en respectant les contraintes sanitaires, et suite aux élections municipales, la mise en place du nouveau comité syndical m'a renouvelé toute sa confiance en me désignant comme Président de TE81 pour un nouveau mandat.

Cette continuité dans l'exécutif a permis la consolidation des projets initiés, engageant Territoire d'Energie Tarn dans une dynamique nouvelle.

Un positionnement audacieux concrétisé par la mise en oeuvre de la société d'économie mixte «Energies Communes 81» qui légitime TE81 comme l'acteur énergétique dans le Tarn.

Territoire d'Energie Tarn reste le partenaire opérationnel des communes et des intercommunalités du Tarn, et continue de développer son expertise dans le domaine des énergies.

Durant cette année, Territoire d'Energie Tarn a également conclu un nouvel accord cadre pour son marché de fourniture énergétique. Etabli pour près de 2 500 points de livraison, en gaz et électricité, ce nouveau cadre a permis de réaliser une économie significative sur la consommation énergétique des adhérents au groupement d'achat dont TE81 est le coordonnateur.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement du Syndicat pour assurer ses missions de service public et répondre aux attentes des usagers.

Vous trouverez plus de détails en parcourant ce document dont je vous souhaite une agréable lecture.



Alain ASTIÉ
Président du SDET

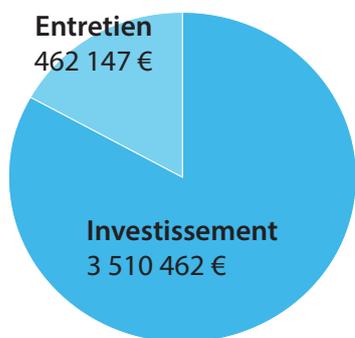


SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Évolutions pour l'année 2020

Les dépenses d'investissement comptabilisées en 2020 s'élèvent à plus de 15,6 millions d'euros.

Entretien et investissement en Eclairage public



TE81 accompagne les communes en subventionnant l'entretien et l'investissement des installations.



Montants calculés de janvier à décembre 2020 seulement, suite au transfert de compétence EP des communes.

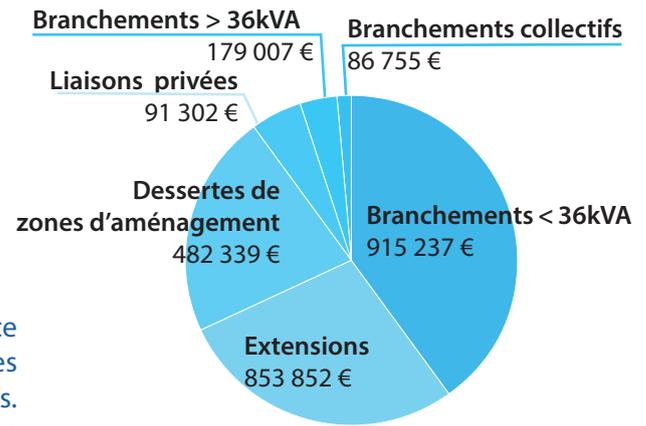
Dissimulations de réseaux urbains

Le montant des travaux de dissimulation est en légère augmentation.

Dissimulations de réseaux urbains
654 248 €

Maîtrise de la Demande en Energie

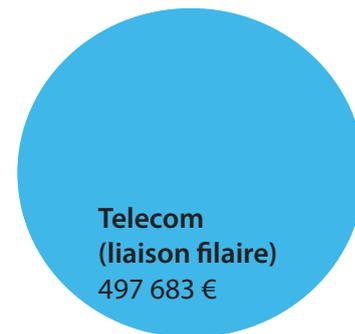
MDE
38 830 €



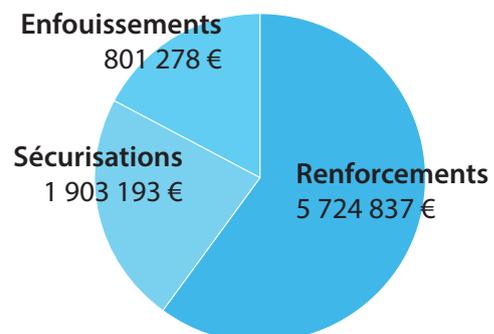
Raccordements en milieu rural

Les branchements individuels de puissance inférieure à 36 kVA représentent la majorité des dépenses engagées. Les zones d'aménagement comprennent les zones d'activité et les lotissements.

Télécommunications



Travaux de réseau en milieu rural



Les montants affichés correspondent aux **investissements comptabilisés**, hors taxes, **entre le 15 décembre 2019 et le 15 décembre 2020** à l'exception de l'entretien de l'éclairage public exprimé en euros net de taxes.



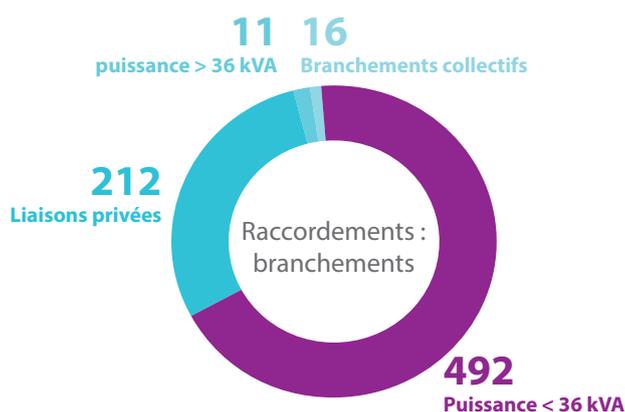
NOS ACTIVITÉS

TE81 exerce la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

Bien qu'il concède l'exploitation du réseau à Enedis, TE81 contrôle l'exécution des différents chantiers réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

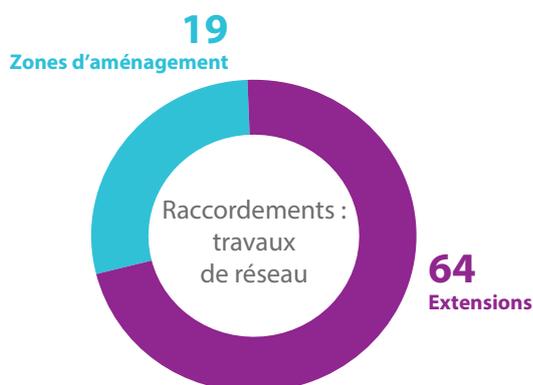
Les **raccordements** représentent toujours une activité importante du syndicat en 2020 :

- 492 branchements individuels de puissance inférieure à 36kVA,
- 212 liaisons privées,
- 11 branchements individuels de puissance supérieure à 36kVA,
- 16 branchements collectifs.



◀ Page de gauche : Renforcement de réseau sur la commune de Salvagnac

En outre, TE81 a réalisé 64 extensions de réseau et 19 dessertes de zones d'aménagement .



▶ Ci-contre : Diagrammes des activités

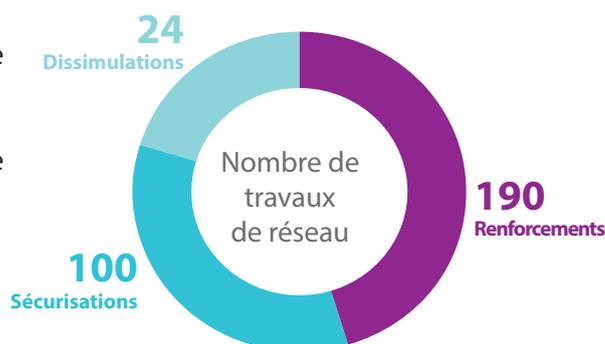
Les nombres de chantiers correspondent aux opérations sollicitées ayant fait l'objet de **bons de commande entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.**

Les **dissimulations de réseau** consistent à enfouir ou installer sur façade les réseaux électriques, d'éclairage public ou encore de télécommunications. TE81 a été maître d'ouvrage de 24 réalisations.

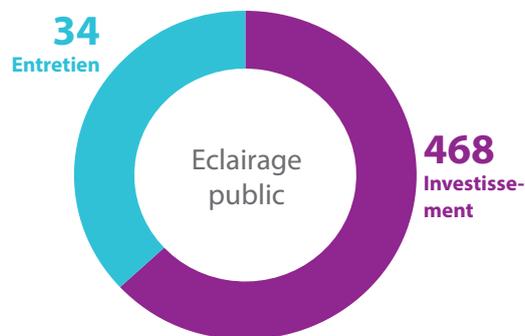
Le nombre d'opérations de **renforcement de réseau** destinées à résorber les chutes de ten-

sion marque une légère hausse, en restant sur des tendances soutenues. Il passe de 133 en 2019 à 190 en 2020.

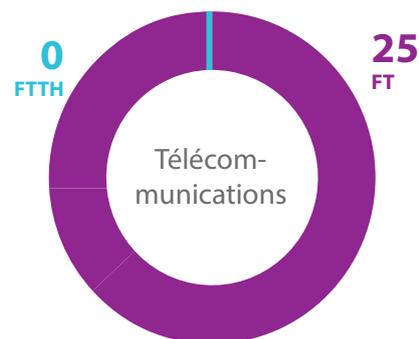
La **sécurisation du réseau** face aux contraintes climatiques est par contre, de nouveau à la hausse, avec 100 chantiers en 2020, soit plus qu'en 2019, en hausse depuis deux ans.



En matière d'investissements en **éclairage public**, Territoire d'Énergie Tarn aura contribué en 2020 à la réalisation de 468 projets. Enfin, 34 communes ont fait l'objet d'opérations d'entretien des installations d'éclairage public.



Les travaux en **télécommunications** correspondent à des conventions signées avec les opérateurs et le département pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'enfouissement de réseaux télécoms (FT) et de fibre optique (FTTH).



QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION



Territoire Energie Tarn est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité dans le Tarn

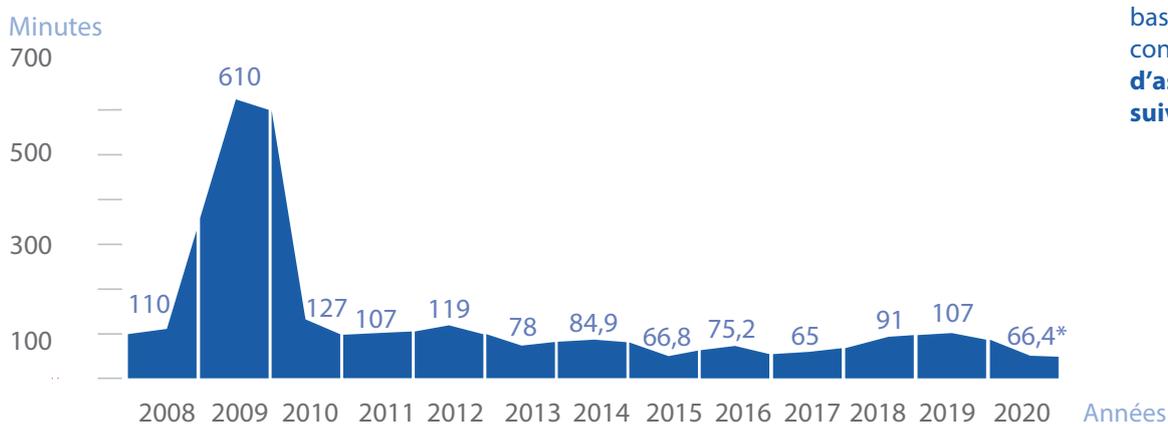


TE81 est propriétaire des réseaux moyenne et basse tension. En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'électricité (AODE), il en confie l'exploitation au concessionnaire Enedis.

Chaque année, TE81 analyse l'évolution des indicateurs de performance du réseau.

Critère B en baisse

La qualité de distribution est mesurée par le critère «B» qui détermine en minute le temps moyen de coupure subi par an et par usager.



* donnée provisoire et non consolidée à la date de parution de ce rapport.

Grâce aux efforts fournis à la fois par le concessionnaire qui poursuit ses investissements sur le réseau moyenne tension (HTA), et par le SDET sur le réseau basse tension (BT), le critère B marque une orientation à la baisse en 2020 par rapport à l'année précédente (variation de 40 minutes environ).

◀ Ci-contre :
Isolants de réseau

Cette tendance améliorée s'explique par de nombreux événements climatiques en baisse, l'amélioration de la qualité de fourniture pour les clients de la concession et des délais de localisation des incidents plus importants.

▼ Ci-dessous :
Diagramme retraçant les évolutions du critère B sur les douze dernières années.

Sur les 66,4 minutes de temps de coupure, plus de 48,1 minutes restent imputables à des incidents, le reste est lié à des travaux sur le réseau, soit 24,7%.

Ces chiffres traduisent le bénéfice apporté par les efforts constants d'investissements sur un réseau encore sensible aux intempéries.

La fiabilité des informations inscrites dans les base de données SIG du concessionnaire **permet d'assurer un meilleur suivi du réseau.**

GOUVERNANCE

TE81 est composé d'élus locaux

Suite aux élections municipales, et à la désignation par chaque commune et collectivité des délégués titulaires et suppléants qui vont siéger dans les collèges territoriaux dont ils relèvent, les délégués des 14 commissions territoriales appelées « secteurs d'énergie » du département, se sont réunis pour élire leurs représentants au Comité syndical, pour le mandat 2020-2026.

Organe délibérant de TE81, le Comité syndical composé de 60 conseillers syndicaux, a reconduit Alain Astié à la présidence du Syndicat.

Pour sa mandature, il sera accompagné par un bureau syndical composé de 15 vice-présidents et 4 membres du Conseil d'exploitation de la régie. Chaque commission locale d'énergie est ainsi représentée par au moins un membre au bureau syndical.

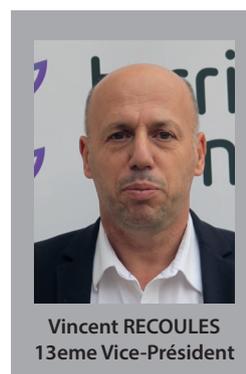
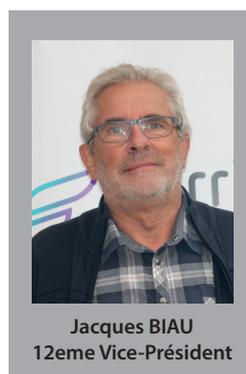
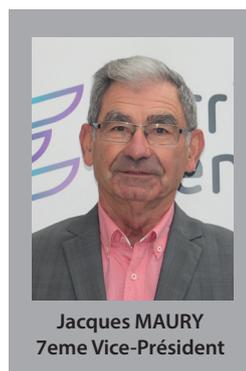
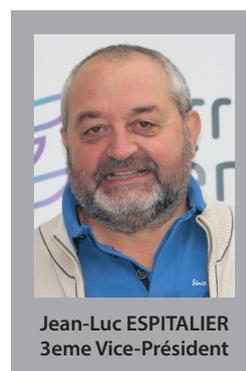
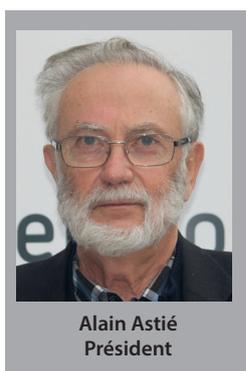
Grâce à ses statuts, TE81 dispose donc d'une gouvernance qui favorise les échanges, la coopération et l'action collective.

Réciproquement, le délégué a également un rôle de représentation de TE81 auprès de sa collectivité. Le délégué informe sa collectivité des actions menées par le syndicat.

Les délégués suivent aussi, avec TE81, les projets qui sont réalisés sur le territoire de leur collectivité. Ils participent à l'identification des projets.



Le Président et ses vice-présidents



FAITS MARQUANTS



Gestion de la crise sanitaire : TE81 adapte ses activités

Pour faire face au COVID-19, le Syndicat a organisé ses missions en intégrant les mesures sanitaires. Durant 8 semaines, le travail en distanciel a été privilégié, complété par des mesures spécifiques pour les assemblées.

Dès le 16 mars, Territoire d'Énergie Tarn a adapté ses activités et veillé à assurer ses missions de service public tout en répondant aux directives gouvernementales.

La protection de ses agents, des élus et agents des collectivités membres, du personnel des entreprises et fournisseurs travaillant pour le compte du syndicat, est resté une priorité.

Le syndicat a informé régulièrement ses interlocuteurs sur la continuité de service en adaptant ses modalités de fonctionnement.

Organisation

Dès le premier confinement, la quasi-totalité des agents

a pu poursuivre son activité en télétravail grâce notamment aux outils d'accès au réseau à distance.

Egalement, la direction a transmis aux agents un mail hebdomadaire afin de les informer sur l'évolution de la situation et garder le lien aussi avec des réunions distancielles régulières.

En outre, des recommandations sanitaires pour faciliter la reprise des activités, dans les locaux et en dehors (chantiers, réunions à l'extérieur, trajets), a été transmis aux agents.

Il est mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Enfin, pour les élus qui composent le comité syndical, les réunions ont pu être planifiées, d'abord à distance, puis de manière adaptée en présentiel, dans des locaux adaptés permettant de respecter les préconisations sanitaires et de distanciation sociale.

▼ Ci-dessous :
Site isolé à Lacrouzette

▼▼ :
Vos interlocuteurs à TE81 pour le groupement
d'achat en énergies :
Thibaud Mahul et Pierre Calvet

Auto-consommation en site isolé

En début d'année 2020 a été inauguré la mise en service du premier site d'alimentation électrique « smart-grid » chez un usager de la commune de Lacrouzette.

Pour remédier aux problèmes de chutes de tension au domicile de Mr et Mme Béziat, Le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn, en coopération avec l'entreprise castraise d'ingénierie électrique SIREA, a mis place un système intelligent d'alimentation photovoltaïque avec stockage sur batterie afin de compenser les faiblesses du réseau public de distribution électrique sur ce lieu reculé de la commune.

Ce dispositif innovant « smart-grid », qui est le premier à voir le jour en France, a permis aux pouvoirs publics de réaliser environ 90% d'économie par rapport à une opération de renforcement conventionnel (création de poste de transformation, tirage de lignes aériennes et souterraines...), faisant ainsi baisser le coût des travaux de 402 000 à 47 700 euros.

Le bon usage des deniers publics, l'usage des nouvelles

technologies et le développement de la ruralité sont les trois marqueurs principaux de ce projet de territoire, financé à 40% par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, à travers les fonds dédiés à l'électrification rurale (Facé), et à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental du Tarn au même titre que le SDET (30%).

A travers cette opération, les acteurs publics, Etat et collectivités territoriales, démontrent ainsi que les smart-grid présentent aujourd'hui un réel impact pour les territoires ruraux et constitueront bientôt le pivot de la transformation des usages de l'électricité.



Groupement d'achat en énergie

La loi « Energie Climat » fixe une nouvelle étape avec la disparition programmée au 31 décembre 2020 des tarifs réglementés de vente en électricité, pour les puissances inférieures à 36 kVA, et en gaz, pour les consommateurs de moins de 30 000 kWh/an.

Suite à l'obligation à la concurrence depuis 2015 pour une catégorie de tarifs en électricité et de gaz, le SDET avec 10 autres départements a mis en place un groupement d'achat d'énergies ouvert à tous les établissements publics.

Actuellement est en cours le 2eme accord-cadre sur 4

ans qui a débuté en 2018 et se terminera à la fin de l'année 2021 avec 2 marchés subséquents de 2 ans.

Pour répondre à la problématique de la suppression des tarifs réglementés < 36 kVA, un troisième accord cadre a été publié permettant aux adhérents de bénéficier de tarifs adaptés en offres de marché pour ce niveau de puissance.

Pour 2020, le groupement d'achats en énergie assure la gestion énergétique de plus de 1 400 membres, soit 30 000 Points de livraison et 430 gWh, avec une économie de 10% par rapport aux tarifs réglementés de vente.

Afin d'optimiser le traitement des données et de les sécuriser, le groupement a fait d'acquisition du logiciel d'analyse Deepki, qui permet de suivre la gestion énergétique de tous les sites du groupement (facturation, alertes consommations, optimisation tarifaires, périmètre...).

Désormais, les membres ont accès à ce logiciel par l'intermédiaire d'un espace dédié qui leur est attribué. Durant l'année 2021, des formations ont été assurées pour la prise en main de ce logiciel.



EXTRAITS DES ACTES ADMINISTRATIFS 2020

Délibérations du Comité syndical du 31 janvier 2020

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 19/12/2019.
- Rapport d'Orientations Budgétaires
- Concession : Convention de partenariat efficacité énergétique gaz Roquecourbe / GRDF
- Adhésion au contrat d'Assurance des risques statutaires du CDG81 pour la période de 2021 à 2024.
- Modification du tableau des effectifs

Délibérations du Comité syndical du 28 février 2020

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 31/01/2020.
- Convention de coordination financière pour le programme ACTEE
- Compte de gestion
- Compte administratif
- Affectation du résultat
- Adoption du budget principal 2020
- Budget annexe régie 2020
- Compte de gestion
- Compte administratif
- Affectation du résultat
- Adoption du budget régie 2020
- Budget annexe IRVE 2020
- Compte de gestion
- Compte administratif
- Affectation du résultat
- Budget annexe IRVE 2020
- Dépôt de candidature à l'Appel à Projet régional «écosystème hydrogène», Projet «OcchHyTarn»

Délibérations du Comité syndical du 5 mai 2020

- Programme ACTEE
- Autorisation au Président pour appel à manifestation d'intérêt
- Groupement de commande pour achat masques et autres matériels de protection Covid-19
- Répartition fonds FACE 2020
- Modification du tableau des effectifs

Délibérations du Comité syndical du 5 mai 2020

- Convention de mandat IRVE
- Coup de pouce CEE
- Modificative DM 1
- Modification du tableau des effectifs

Délibérations du Comité syndical du 22 septembre 2020

- Installation des conseillers syndicaux élus
- Lecture de la «Charte de l'élu local»
- Election du Bureau du SDET
- Election du Président
- Elections des Vice-Présidents
- Délégations d'une partie des attributions du comité syndical au Président et au Bureau
- Indemnités de fonctions allouées au Président et aux Vice-Présidents du SDET

Délibérations du Comité syndical du 1er octobre 2020

- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 22/09/2020
- Désignation de l'ordre des Vice-Présidents
- Délégations d'une partie des attributions du conseil syndical au Président et au Bureau
- Indemnités de fonctions allouées au Président et aux Vice-Présidents du SDET
- Indemnités de déplacement
- Autorisation permanente et générale de poursuites
- Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la régie à simple autonomie financière
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)
- Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Election des membres de la Commission paritaire Transition Energétique
- Constitution de groupes thématiques de travail
- Désignation du délégué représentant les élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Modification du tableau des effectifs
- Décision modificative

Délibérations du Comité syndical du 3 décembre 2020

- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 01/10/2020
- Présentation des résultats des achats groupés d'énergie
- Conventions maîtrise d'ouvrage déléguée « Rénovation énergétique des bâtiments »
- Autorisation d'engagement de dépenses
- Admission en non-valeur
- Décision modificative n°2 Budget Principal
- Décision modificative n°1 Budget IRVE
- Dissolution Budget annexe « Eclairage public »
- Convention financière SDET/ ENEDIS / BIRDZ
- Convention groupement de commande travaux réseaux d'énergies et travaux associés.
- Désignation d'un représentant du SDET à l'AREC Occitanie
- Désignation d'un représentant du SDET à l'association AVERE Occitanie
- Désignation d'un représentant du SDET à l'association TIGEO
- Avenant convention constitutive Entente « Territoire d'Energie Occitanie »
- Projet « OccHyTarn », Appel à projet écosystème hydrogène : Candidature de TE81 notifiée par la Région Occitanie.
- Eléments d'échanges sur le dossier hydrogène
- Recrutement d'un chef de projet « Hydrogène »

Disparition

Le 16 Octobre 2020, Monsieur Jean Yves Nerocan nous quittait brutalement après de belles années au sein de notre structure.

Technicien territorial spécialisé dans la conduite des chantiers d'électrification, il était, et restera, dans nos pensées un homme d'une rigueur et d'un professionnalisme exemplaire et nous ne pouvions qu'être sensible à son extrême courtoisie.

À l'aube de ce douloureux anniversaire, toutes nos pensées vont vers la famille et proches de Monsieur Nerocan.





Crédits photos : © Photothèque TE81

Création et réalisation : service communication de TE81- Directeur de la publication : Alain Astié, Président.

Impression : imprimerie ICSO, Albi - imprimerie certifiée Imprim'vert® contribuant à la protection de l'environnement.

Achevé d'imprimer en octobre 2021.

Imprimé sur papier certifié PEFC™ issu de forêts durablement gérées, avec des encres certifiées d'origine végétale.



Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET - TE81) 2 rue Gustave Eiffel 81000 ALBI
TEL : 05 63 43 21 40
www.te81.fr